

Questions évoquées à l'issue de la séance du conseil municipal du 05 octobre 2020

1.Installations sportives et aménagements divers

Des bandes de protection ont été posées au Foyer

Le Skate Park est installé et sera contrôlé par la SOCOTEC le 9 octobre

Voile d'ombrage sur la scène extérieure du foyer : différentes propositions sont à l'étude pour une installation avant le printemps

Les anciennes tables de ping-pong vont être sorties du hangar pour voir s'il est possible de les remettre en état.

Suite au passage de l'Apave sur les différents sites de la commune, les travaux de mise aux normes ont débuté.

L'aménagement prévu pour les jeunes au « grand stade » a été réalisé. Une réunion leur sera proposée prochainement pour convenir des modalités d'utilisation.

2. Ordures ménagères

Une réunion concernant les poubelles sera proposée aux habitants du centre du village après les vacances de la Toussaint.

❖ 3. Spectacle organisé par le Cratère : « La Quiche en 5 actes »

Représentation prévue le **mercredi 14 octobre à 19h00 au Foyer Communal**. Une seconde représentation aura lieu le lendemain matin pour 60 élèves du collège de Quissac et pour les CM1/CM2 de Saint Jean de Serres.

L'équipe du Cratère se chargera de la désinfection des lieux entre les 2 spectacles.

4. Cagnotte des maires Ruraux

L'association des maires ruraux du Gard met en place une cagnotte « Solidarité Rurale inondations 19/09/2020 »

Les particuliers et les communes peuvent participer

La Maire Andrée ROUX